



**HAL**  
open science

# Quand l'ethnographie invite à chausser “ les lunettes du genre ” : Rapports sociaux et construction de la polyvalence sportive

Mathilde Julla-Marcy

► **To cite this version:**

Mathilde Julla-Marcy. Quand l'ethnographie invite à chausser “ les lunettes du genre ” : Rapports sociaux et construction de la polyvalence sportive. Biennale d'ethnographie EHESS, Oct 2018, Paris, France. hal-02994750

**HAL Id: hal-02994750**

**<https://hal.science/hal-02994750v1>**

Submitted on 10 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Mathilde JULLA-MARCY**

Institut des Sciences sociales du Politique (UMR 7220), Université Paris  
Nanterre/CNRS/ENS Paris-Saclay

**Quand l'ethnographie invite à chausser « les lunettes du genre » : Rapports sociaux et construction de la polyvalence sportive**

Cette communication s'inscrit dans le cadre d'une thèse de sociologie analysant la construction de la polyvalence sportive en retraçant les carrières d'athlètes, qui, par leur pratique sportive pluridisciplinaire (pentathlon moderne ou épreuves combinées en athlétisme), sont amenés à devenir des « spécialistes de la polyvalence ».

Je déploie dans ce cadre une ethnographie multi-située (Marcus, 1995) qui me conduit à investiguer (observations d'entraînements et de compétitions et entretiens) différents lieux d'entraînement renvoyant aux étapes de la carrière sportive :

- un groupe d'entraînement spécialisé dans les épreuves combinées accueilli au sein d'un pôle espoir d'athlétisme (13 visites entre novembre 2016 et mars 2017)
- un pôle de Préparation Olympique d'athlétisme spécialisé dans les épreuves combinées (séjour d'une dizaine de jours en mars-avril 2017)
- un club de pentathlon moderne (4 visites entre novembre 2014 et avril 2015)
- un pôle France jeunes de pentathlon moderne (séjour d'une semaine en novembre 2017)
- le pôle France senior de pentathlon moderne (17 visites entre février et juillet 2018).

La perspective interactionniste a été résolument adoptée dès le départ. Il s'est agi de favoriser une approche « en situation », pour montrer que la polyvalence, loin d'être une caractéristique simple intrinsèque, est bien « le produit d'un processus » social (Becker, 1985, p.37). Dès lors, raisonner en termes de « rapports sociaux » n'était pas envisagé dans le projet de recherche, d'autant plus que l'approche interactionniste peut être vue comme antagoniste d'une perspective structurale telle que celle analysant les rapports sociaux de sexe, de classe, ou de race. Pourtant, il est progressivement apparu au cours de l'enquête de terrain, par la confrontation et la comparaison entre des données de différentes natures recueillies dans différents contextes, que les effets des rapports sociaux ne pouvaient être écartés de l'analyse de la construction de la polyvalence. Cela m'a conduit à envisager le « genre de la polyvalence » : les deux sexes n'ont pas les mêmes possibilités d'accès à une pratique reconnue comme polyvalente par leurs pairs.

Je vais donc montrer en quoi le travail ethnographique en lui-même, dans sa globalité (c'est-à-dire par l'observation, le partage de situations avec les acteurs et les entretiens), m'a conduit à chausser « les lunettes du genre » (Bem, 1993). Le caractère genré de la polyvalence est celui

qui m'apparaît le plus fortement – ou peut être celui auquel j'ai le plus prêté attention – mais la polyvalence sportive n'est pas non plus neutre du point de vue de la classe et de la race. La présentation se veut résolument empirique plutôt que théorique, du fait notamment que je ne suis pas inscrite initialement dans le champ de la sociologie du genre. Celle-ci est donc aussi une invitation, à partir du récit ethnographique, à commenter, discuter, compléter mes propos et analyses.

Avant toute chose, il est important de préciser que les deux sports étudiés ne se présentent pas de la même manière dans leur rapport au genre. D'un côté, le pentathlon moderne est un sport « mixte » ; les formats des épreuves sont strictement identiques pour les compétitions masculines et féminines :

<b>Pentathlon moderne (Femmes et hommes)</b>	
Escrime	Epée, matchs contre tous les adversaires en une touche/une minute
Natation	200m nage libre
Equitation	Parcours de saut d'obstacles (12 obstacles)
Course à pied	Combiné : 4x800m + 5 cibles
Tir au pistolet	

D'un autre, les épreuves combinées en athlétisme présentent une division claire et inégalitaire. Le nombre d'épreuves est réduit pour les femmes, et les épreuves programmées diffèrent (distances de courses, hauteurs des haies, etc). Tout fonctionne comme si les femmes ne pratiquaient qu'une version « allégée » de l'athlétisme masculin :

<i>Eté</i>	<b>Femmes – heptathlon</b>	<b>Hommes – décathlon</b>
<i>Courses</i>	<i>100m Haies (0,84m)</i>	<i>110m Haies (1m,07)</i>
	<i>200m</i>	<i>100m</i>
		<i>400m</i>
	<i>800m</i>	<i>1500m</i>
<i>Sauts</i>	Longueur	Longueur
	Hauteur	Hauteur
		<i>Perche</i>

<b>Lancers</b>	<i>Poids (4kg)</i>	<i>Poids (7,260kg)</i>
	<i>Javelot (600g)</i>	<i>Javelot (800g)</i>
		<i>Disque</i>

<b>Hiver</b>	<b>Femmes – pentathlon</b>	<b>Hommes – heptathlon</b>
<b>Courses</b>	<i>60m Haies (0,84m)</i>	<i>60m Haies (1m,07)</i>
		<i>60m</i>
	<i>800m</i>	<i>1000m</i>
<b>Sauts</b>	<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i>
	<i>Hauteur</i>	<i>Hauteur</i>
		<i>Perche</i>
<b>Lancer</b>	<i>Poids (4kg)</i>	<i>Poids (7,260kg)</i>

Pour autant, l’apparente égalité de la pratique dans le pentathlon moderne n’empêche pas une différenciation de fait dans les pratiques et les carrières des athlètes des deux sexes. C’est en cela que la comparaison entre ces deux sports, qui sont aussi deux organisations, deux milieux institutionnels, deux cultures sportives différentes, prend tout son sens. Formellement différents, ils contribuent en fait à créer un même phénomène faisant de la polyvalence (sportive) une caractéristique sociale différenciée sexuellement.

***1<sup>er</sup> temps : l’exclusion féminine de la perche et ses conséquences sur la reconnaissance de la polyvalence***

Mon terrain au pôle espoir d’athlétisme se déroule en période hivernale, le disque n’est donc pas au programme des athlètes masculins, et les séances de saut à la perche sont les seules que je peux observer où les cinq athlètes (deux filles et trois garçons) du groupe n’ont pas la possibilité de s’entraîner tous ensemble. Les séances de saut à la perche, assurées par un

entraîneur spécifique<sup>1</sup>, se déroulent en première partie de la session d'entraînement les mardis et jeudis. En général, les deux filles du groupe n'arrivent que plus tard, ou effectuent une séance de musculation dans une salle à part pendant ce temps.

Dès le début, je note que les commentaires faits par l'entraîneur aux athlètes présentent une particularité. En plus des commentaires relatifs aux gestes techniques, à la prise de marques, au rythme ou à la vitesse d'enchaînement, le degré d'« engagement », voire la « concentration », qui sont transversaux, apparaissent durant les séances de perche des conseils d'ordre mental ou psychologique. Il s'agit de se mettre en état de sauter pour pouvoir effectivement sauter : « Là c'est pas une histoire de pousser fort ou pas pousser fort, là c'est pas bien. A aucun moment tu te dis que tu peux sauter », « tu commences à prendre confiance, la course est bonne »<sup>2</sup>.

A la fin de cet entraînement, j'échange avec l'entraîneur qui m'explique que, pour lui, la perche c'est « très empirique ». Il faut trouver le bon équilibre entre force (une perche « dure » ou « molle ») et longueur pour la perche choisie en fonction des caractéristiques de chaque athlète (taille, niveau de pratique). Le saut à la perche se présente donc comme une discipline complexe, qui requiert à la fois une maîtrise technique (du saut et du « renversé »), une disponibilité psychologique à l'acceptation du risque, et une démarche d'analyse de l'outil. Cela exige des répétitions innombrables à l'entraînement afin de trouver le saut parfait. Les « combinardes » n'ont donc pas la possibilité de développer ces compétences. L'entraînement dans les autres disciplines de l'athlétisme prend aussi la forme de répétitions des gestes techniques sous l'œil avisé de l'entraîneur, mais la performance y est bien souvent réduite à des facteurs simples, par exemple physiologiques, à l'image de cet entraîneur de course qui indique à son athlète que « la progression dans la vitesse, ça passe par l'épuisement, c'est la physiologie du sprint ».

Dans le même temps, il apparaît que les caractéristiques d'un bon perchiste sont intériorisées par les actrices du milieu comme étant des caractéristiques proprement masculines. L'entraîneur discute à la fin d'une séance avec une perchiste qui partage ses séances avec les athlètes des épreuves combinées, sa mère et sa sœur. Il leur parle de Charly, qui vient d'intégrer le groupe, et de commencer la perche un mois et demi auparavant : « il y va, il hésite pas à prendre une perche [sous-entendu, plus dure] ». La sœur dit que c'est parce que c'est « un mec », sous-entendant que les filles seraient moins téméraires. L'entraîneur répond que non, c'est parce qu'il ne se bloque pas.

Quelques jours plus tard, Pauline, l'une des deux combinardes du groupe et aussi la plus âgée et expérimentée avec Jérémy, observe d'un œil durant sa séance de course de haies la séance de perche qui se déroule à proximité et fait remarquer à Jérémy : « déjà pour monter c'est dur,

---

<sup>1</sup> Entraîneurs comme athlètes reconnaissent que la perche occupe une place à part dans l'athlétisme et les épreuves combinées : « y a toujours eu cette...ces quatre principaux en termes de familles de disciplines, on va dire, les sauts, la course, et les lancers, et, avec une particularité pour la perche. Parce que c'est...c'est différent. » [Entretien avec Jérémy, décathlonien, 15 février 2017]

<sup>2</sup> Extraits du journal de terrain, 22 novembre 2016.

mais alors pour sauter... », ce à quoi il répond « renverser on dit, renverser »<sup>3</sup>. Dans cette courte interaction, on perçoit à la fois le fait que l'athlète féminine juge cette discipline (trop ?) difficile, donc qu'elle lui semble inaccessible, mais aussi que l'athlète masculin dispose d'un savoir supplémentaire : en la reprenant immédiatement, il montre que son expertise est supérieure à celle de sa partenaire d'entraînement, alors que leurs statuts sont similaires dans leurs disciplines respectives (champions de France juniors, membres de l'équipe de France). Plus tard, Pauline m'explique qu'elle trouve que « la perche c'est chiant » et qu'elle ne voudrait pas en faire. Elle en a déjà fait une fois, plus jeune, et avait eu peur<sup>4</sup>. Tout se passe donc comme si Pauline avait intériorisé le fait que la perche ne lui était pas accessible et cherchait donc une rationalisation pour justifier cette exclusion. C'est d'autant plus intéressant à noter qu'elle questionne d'autres normes de genres qui régissent les épreuves combinées, mais l'exclusion de la pratique du saut à la perche est un ordre social bien établi :

Y a pas beaucoup de filles qui sont fortes au poids, y a beaucoup de filles qui sont fortes aux haies. Moi, j'y ai réfléchi, je me suis dit, peut être que y a des épreuves comme les haies, ou la longueur, tu vois, les épreuves de vitesse, ça rapporte beaucoup, et ça façonne les filles, au final, parce que si tu mettais beaucoup de points sur le poids, on ressemblerait pas à ça, tu vois. Je me dis, peut-être que c'était une question d'esthétique, ils se sont dit, ouais, ils veulent pas des meufs fortes, peut-être qu'ils veulent des meufs toutes fines, donc ils ont mis beaucoup de points sur ça, et pas sur ça. [Entretien avec Pauline, 20 février 2017]

En outre, le format de l'épreuve (concours où il faut franchir des barres progressives, avec trois essais pour chaque barre) et le fait que les niveaux soient très hétérogènes ont pour conséquence que les épreuves de saut à la perche sont souvent très longues (de 2h à 3h40 lors des compétitions observées), les athlètes les moins performants finissant leur épreuve avant que les meilleurs ne la commencent. Gérer ce temps long de l'épreuve, et notamment l'attente entre l'échauffement et les premiers sauts pour les plus performants, fait partie des apprentissages propres à la perche et ajoute une compétence développée chez les athlètes masculins. Charly, qui saute à 3m60 à l'entraînement, n'arrive ainsi pas à dépasser les 3m30 lors de la compétition où près d'1h sépare l'échauffement de son entrée en lice dans le concours.

Enfin, il apparaît dans les entretiens que deux des quatre décathloniens interrogés mentionnent la perche et le disque, soit les deux épreuves exclusivement masculines, comme faisant partie de leurs disciplines favorites :

Alors, ce qui me plaît le plus dans les épreuves combinées (...) ça va être la perche, j'aime bien la perche, j'aime bien...hum, le disque, j'aime beaucoup le disque, le javelot, aussi. [Entretien Jérémy]

---

<sup>3</sup> Extraits du journal de terrain, 30 novembre 2016.

<sup>4</sup> Journal de terrain, 17 janvier 2017.

Ben...le disque, j'aime beaucoup. Euh, après, la perche aussi, j'aime bien. Une épreuve techniquement difficile, difficile, et au niveau des sensations, la perche c'est quand même une discipline un peu à part. [Entretien Thibaud, décathlonien en pôle France, 4 avril 2017]

Ainsi, par leurs préférences, les athlètes expriment implicitement leur rattachement à une forme de pratique masculine des épreuves combinées. La difficulté technique de l'épreuve et les sensations sont ici vues de façon positives, ce qui tranche avec la perception négative qui leur était associée par Pauline.

Les athlètes féminines sont ainsi marginalisées à plusieurs niveaux : de façon concrète à l'entraînement et en compétition, mais aussi de façon plus symbolique puisque les femmes sont moins reconnues pour leur expertise technique. Ainsi, la polyvalence féminine est moins complète que celle de leurs homologues masculins, qui sont les seuls à pouvoir détenir la palette totale des compétences qui font leur polyvalence.

***2<sup>ème</sup> temps : un parallèle entre la perche et l'équitation : deux disciplines techniques et « risquées » essentielles dans la construction de la polyvalence***

Ensuite, lors de mon terrain auprès du pôle France jeune de pentathlon moderne, un parallèle entre le saut à la perche et l'équitation m'apparaît : les deux épreuves, aux caractéristiques proches, ont un statut similaire dans la pratique des épreuves combinées. En revanche, là où la perche introduit une différenciation sexuée, il me semble dans un premier temps que l'équitation opère une division selon l'âge.

Les qualificatifs qui étaient employés pour le saut à la perche se retrouvent de façon analogue dans la bouche de mes enquêtés, et Alexandre m'explique qu'il faut apprendre à dépasser la sensation de danger pour ressentir du plaisir : « L'équitation, ça me fait peur, mais après quand t'es sur le cheval, et que tu sautes, des fois, tu sautes des trucs...enfin, c'est beau. (...) T'as des grosses sensations, c'est agréable. »<sup>5</sup>

La difficulté de l'épreuve et le risque inhérent à la discipline obligent à travailler la gestion des émotions et à compter de façon précise le nombre de foulées effectuées par le cheval entre chaque obstacle : s'il n'arrive pas au nombre juste, il peut être dangereux de sauter<sup>6</sup>. Ce n'est finalement pas très différent des décathloniens qui comptent le nombre de leurs foulées sur la piste d'élan et peuvent, lorsqu'ils ne tombent pas sur leurs marques exactes, refuser de « piquer » la perche ou d'engager leur saut. De même, le fait d'avoir des entraîneurs spécifiques, de devoir maîtriser un tiers (qu'il soit objet ou animal) pour sauter, d'être capable de s'adapter à toutes les conditions de saut, ou de « risquer le 0 » (zéro point si aucune barre n'est franchie à la perche ou que le cavalier fait quatre refus ou deux chutes sur le parcours, rédhitoire pour le classement final) sont des caractéristiques partagées.

---

<sup>5</sup> Entretien avec Alexandre, 23 novembre 2017

<sup>6</sup> Extrait du journal de terrain, 24 novembre 2017.

Au pentathlon moderne, l'équitation n'est pratiquée en compétition qu'à partir de la catégorie junior, soit à partir de 18 ans. Auparavant, les compétitions prennent la forme d'un tétathlon. Le statut spécifique de l'équitation est donc d'abord créé de façon institutionnelle. Ainsi, au pôle investigué, seuls les plus âgés se rendent au centre équestre, une fois par semaine, de façon autonome, pour leur séance d'équitation encadrée par un moniteur. Lorsqu'ils retournent au centre d'entraînement et retrouvent leurs partenaires et leurs entraîneurs, l'équitation est au cœur des discussions :

Pendant la séance d'entraînement de tir à laquelle ils ne participent pas, les garçons parlent de nouveau de leur séance de saut d'obstacles : Alexandre dit à Loïc [le coach adjoint] : « on a sauté sa mère la pute ». Bastian s'auto-congratule : « moi j'ai sauté 1m30 ! ». Il montre les vidéos prises par la monitrice à Loïc, et les autres athlètes viennent et les entourent pour regarder la prestation. Antoine se moque de Bastian : « putain, tu pues le poney ! ». Mallaury corrige : « lui il pue le cheval, moi je pue le poney ». [Journal de terrain, 24 novembre 2017]

Ici se fait jour le statut spécifique de la séance d'équitation dans la semaine : elle signale les plus grands, les plus experts, ceux qui pratiquent le pentathlon complet. Ce sont essentiellement les garçons qui participent à la mise en scène et en récit de cette épreuve : vidéos à l'appui, ils se glorifient de leurs performances dans une épreuve difficile et rapportent leurs sensations. En même temps, on voit que ceux qui ne sont pas encore autorisés à la pratiquer utilisent des stratégies qui permettent de « justifier » leur non-pratique, en tout cas de la mettre à distance pour montrer que cela ne leur convient pas : en insistant sur l'odeur que laisse le cheval, et en employant le terme dépréciatif « poney ». La reprise de Mallaury est intéressante car il réintroduit les hiérarchies : si tous sont allés au centre équestre, lui n'accède pas au même prestige symbolique que les plus « grands », car il n'a pas encore la possibilité de monter « à cheval » (concourant en catégorie minime, il est initié à l'équitation, mais ne la pratique pas en compétition). Sa remarque, avec une pointe de jalousie, vise à valoriser la discipline équestre, tout en montrant qu'il n'y a pas encore totalement accès.

La dramatisation qui se joue autour de l'équitation est aussi très présente lors des compétitions. Au niveau national, les compétitions regroupent les catégories cadet et junior (éventuellement senior), soit des concurrents qui participent à l'équitation et d'autres non. De plus, les juniors sont souvent des débutants, qui ont peu d'expérience, peu d'occasion de monter, et les clubs organisateurs peinent à rassembler un nombre suffisant de « bons » chevaux pour une compétition. Les chutes sont nombreuses, et parfois spectaculaires, conduisant à l'intervention de la protection civile et à l'interruption de l'épreuve, comme lors d'un circuit national observé<sup>7</sup>. Plusieurs parents (surtout des mères) évoquent la peur ressentie lors de l'épreuve d'équitation, ou la peur à l'idée que leur enfant commence l'équitation l'année suivante dans ces conditions.

A ce stade du travail de terrain, je formule l'hypothèse que la maîtrise technique d'une discipline à risque telle que le saut à la perche ou l'équitation constitue une étape décisive dans la carrière polyvalente : celle de l'accès à la reconnaissance comme athlète pleinement

---

<sup>7</sup> Journal de terrain, 4 février 2018.

polyvalent. En effet, être polyvalent n'est pas synonyme de pratiquer un sport pluridisciplinaire. Cela correspond plutôt à l'aboutissement de la carrière : il faut s'être auparavant délibérément spécialisé dans une pratique pluridisciplinaire, s'y entraîner et participer à des compétitions avec des résultats significatifs et un profil homogène, et présenter un haut degré d'expertise (notamment technique) à la fois dans la combinaison des disciplines et dans chacune des disciplines prise isolément. Le statut d'athlète polyvalent ne peut s'obtenir qu'en pratiquant le pentathlon complet, donc l'équitation, ou les épreuves combinées « complètes » donc le saut à la perche et le lancer de disque (les combinardes étant souvent « réduites » à leur statut de « sprinteuses-sauteuses ») ; la reconnaissance n'est pas accessible à tous et toutes, en fonction de l'âge ou du sexe.

### ***3<sup>ème</sup> étape : la révélation des inégalités de genre dans la pratique de l'équitation au pentathlon moderne***

Dans un troisième temps, les concordances entre saut à la perche et équitation m'apparaissent plus fortes que je ne le pensais initialement. En particulier, l'équitation, bien qu'ouverte institutionnellement aux femmes, résiste dans les faits à leur pleine intégration.

C'est une discussion avec Claude, entraîneur du pôle France senior de pentathlon, lors de notre rencontre préalable à mon entrée sur le terrain, qui me met sur cette piste en parlant de la difficulté en équitation qui touche les filles :

Elles ont peur. Il mentionne Lucie, Léa, il dit que Fanny qui vient d'arriver est aussi faible, que Mélanie a un peu progressé mais il n'est pas sûr qu'elle passe vraiment le cap. Il dit qu'ils/elles ne montent pas assez avant d'entrer à l'INSEP, notamment au pôle espoir. Ça pose un vrai problème du retard à rattraper et faire disparaître la peur, alors qu'il y a quand même des chutes régulières, et que chaque chute est dramatisée (comme lors de la compétition précédente, mais il précise que c'était un cas exceptionnel). [Journal de terrain, 12 février 2018]

Les aspects techniques et risqués propres au saut d'obstacles ne sont pas appréhendés de la même façon par les hommes et par les femmes et, en particulier, les chutes ne sont pas vécues de la même façon :

Ouais, je suis déjà tombé, mais...mais je m'étais jamais blessé en équitation, c'était ma première grosse blessure. (...) Je me suis dit que c'était juste pas de chance, quoi. Que ça arrive. Mais que c'était pas arrivé jusqu'à présent, je vois pas pourquoi...ça peut, je peux peut-être me refaire mal un jour, mais je me suis pas pris la tête, je suis remonté dessus...assez détendu, je me suis dit que de toute manière, voilà, quoi si ça devait arriver (...) C'est un sport que j'apprécie ; je dirais pas que je prends du plaisir à toutes les séances, mais je prends du plaisir à sauter quand même. [Entretien Louis, 6 juin 2018, s'est luxé l'épaule après avoir perdu le contrôle de son cheval en début de saison]

*[Elle a chuté et s'est cassé l'humérus lors de son premier stage d'équitation, il y a huit ans, mais cela a eu un impact limité sur sa saison sportive. Je lui demande si elle a peur du cheval depuis.]* Ah oui, c'est une horreur ! J'avais peur de tout, ben en vrai, à l'équitation, j'ai toujours eu peur de la chute parce que je me dis bon ben je tombe, je me fais très mal, et c'est mort quoi. J'avais pas envie de me reblesser, j'avais peur de ça, et puis après vu que j'avais peur de la chute, je commençais à avoir peur de la bête, quand j'étais dans le box qu'il fallait le préparer, c'était pas facile. (...) Et là encore ça m'arrive d'avoir peur sur des séances. Bon j'arrive à gérer mes émotions, j'ai beaucoup beaucoup moins peur. [Entretien Mélanie, 25 juin 2018]

Le rapport au risque, incarné dans les épreuves de saut à la perche ou de saut d'obstacle, apparaît profondément genré. Du fait de cette gestion différentielle du facteur risque, les femmes, alors mêmes qu'elles ont la possibilité institutionnelle d'être les égales des hommes au pentathlon moderne, sont moins nombreuses à prétendre au statut d'athlète polyvalente octroyé par la pratique du pentathlon complet. L'introduction tardive de l'équitation en compétition, mieux assimilée par les athlètes masculins, agit comme une barrière qui rend plus difficile l'accès au très haut niveau de pratique et à la réalisation d'une carrière longue pour les athlètes féminines. Elles sont effectivement proportionnellement moins nombreuses au plus haut niveau de pratique que dans la masse de licenciés. Depuis 2010, les femmes représentent entre 42 et 45% des licenciés de la Fédération Française de Pentathlon Moderne. En 2017, elles représentent 58% des sportifs de haut niveau listés en Espoirs, 50% en Relève/Collectifs nationaux, mais seulement 30% en Senior/Elite (les catégories les plus élevées).

Le cas de Philippine représente assez bien ce phénomène. Issue de la natation, ayant commencé le pentathlon lors de la saison 2013-2014, en deuxième année minime, elle obtient dès sa première saison la quatrième place aux championnats de France. Lors de sa première année junior, elle termine cinquième au championnat de France en effectuant un parcours sans faute en équitation. En revanche, l'année suivante, ne prenant pas part au parcours, elle termine onzième du championnat de France, auquel j'assiste :

A la sortie de la piscine, vers 12h, après l'épreuve de natation, Philippine, accompagnée de sa mère, pleure. Son coach lui demande : « tu pleures à cause de la natation ? » « Non, j'ai peur pour l'équitation. » Il répond qu'il n'y a pas de pression, « tu fais la reconnaissance et on voit, si tu te sens t'y vas, sinon non, c'est pas grave. » Il lui parle de son parcours de l'an dernier à ce même championnat, elle avait fait un sans-faute, 300 points. Elle répond : « oui mais l'an dernier j'avais pas aussi peur. »

Plus tard, vers 13h15, lorsque j'arrive sur les lieux de l'équitation avec le groupe du pôle France jeune, nous apercevons immédiatement Philippine qui pleure. Bastian, visiblement peu compréhensif, s'exclame : « elle pleure encore ? ». Charlotte va la consoler en descendant du bus, et Delphine les rejoint aussi. Les deux filles l'entourent de leurs bras et semblent la rassurer. Finalement, Philippine effectue la reconnaissance à pied du parcours, la détente avec son cheval, mais ne prend pas part à l'épreuve. [Journal de terrain, 9 juin 2018]

Lors du circuit national que nous avons observé, elle avait pris part à l'épreuve mais en avait été éliminée après plusieurs chutes, pleurant et se plaignant du dos. Lors de la compétition suivante, elle ne prend pas part au parcours, puis, sur la troisième, alors qu'elle était bien partie, elle chute au galop, dans la foulée entre deux obstacles. A la fin de l'épreuve, elle explique à des parents d'athlètes qu'elle va arrêter le pentathlon l'année prochaine, car elle en a marre, ne progresse plus, et sent que l'entraîneur n'a pas d'espoir pour elle<sup>8</sup>. On peut supposer que la peur de l'équitation qui la tétanise à chaque compétition et semble s'accroître au cours de l'année y est pour beaucoup car elle ne lui permet pas d'envisager de bons résultats.

Le saut à la perche ou le saut d'obstacles ne sont pas à proprement parler des « sports à risque » c'est-à-dire qui flirtent avec les extrêmes, notamment la mort (Penin, 2004). En revanche, ce sont bel et bien des sports qui présentent une dimension de risque, et « la masculinité des prises de risque apparaît comme une tendance lourde » (Penin, 2006, p.652). Ainsi, les prises de risques en saut à la perche ou saut d'obstacles

apparaissent aussi comme un facteur de hiérarchisation au sein de ces cercles sportifs. D'abord parce qu'elles sont souvent nécessaires pour progresser et donc accéder à l'excellence sportive. Dès lors que les femmes investissent moins les prises de risque, elles atteignent plus difficilement les positions privilégiées qu'occupent ceux dont la maîtrise est la plus grande. Indirectement donc, les prises de risque sont hiérarchisantes. (Penin, 2006, p.653)

Dans les sports pluridisciplinaire, l'excellence sportive se caractérise par la polyvalence ; elle est alors un idéal-type encore résolument masculin.

Ce statut spécifique de l'équitation, s'il apparaît résolument explicable à l'aune de l'analyse des rapports de sexe dans les sports à risque, peut aussi pourtant surprendre quand on sait que l'équitation est une discipline sportive très féminisée. En 2012-2013, 82,8 % des titulaires de licences de la Fédération Française d'Equitation sont des femmes. Ce paradoxe se résout si l'on considère que les formes de pratique diffèrent : dans les clubs hippiques, les cavaliers et cavalières apprennent sur le temps long à s'occuper et à monter un cheval. Au pentathlon, l'équitation étant introduite sur le tard et les créneaux limités, il s'agit d'être efficace dans l'apprentissage. L'objectif est d'apprendre le nécessaire utile au franchissement des obstacles en compétition, dans une optique très instrumentale. Des deux composantes qui constituent le rapport homme-cheval, affective et technique (Tourre-Malen, 2003), la première, fortement connotée de façon féminine et très présente dans l'apprentissage des jeunes cavalières et cavaliers, s'efface ainsi au pentathlon, au profit de la dimension purement technique. Dans les carrières de cavaliers de saut d'obstacles, le rapport au cheval se fait moins affectif et plus instrumental lorsqu'ils passent à un niveau compétitif supérieur, à un moment où le taux de féminisation chute drastiquement (Le Mancq, 2007). Ainsi, tout fonctionne comme si les pentathlètes, dans leur pratique de l'équitation, accédaient directement à ces séquences avancées de la carrière en saut d'obstacles. De ce point de vue, le caractère masculin de l'équitation se trouve partagé. Cette différence entre l'équitation en club hippique et

---

<sup>8</sup> Journal de terrain, 11 mars 2018.

l'équitation du pentathlon moderne transparait dans les propos de cette enquêtée, qui utilise des qualificatifs renvoyant à des qualités et des valeurs viriles :

L'équitation, j'ai mis du temps à m'adapter parce que moi je venais du milieu de l'équitation où on a son cheval, et en plus je considérais pas l'équitation comme un sport, donc, il m'a fallu un moment avant de me dire, attend, c'est vraiment une compète d'équité, quoi, pas un concours, un compète. (...) Et...surtout c'est que venant du milieu de l'équitation, je cherchais surtout à bien faire connaissance avec mon cheval, mais à un moment...faut y aller, faut avoir envie de rentrer dedans, et être un peu moins douce avec le cheval. Même s'il faut toujours le comprendre, etc., mais il faut passer en mode guerrier et j'étais peut être pas forcément assez guerrière avec mon cheval. Ça veut pas dire être brutale, mais ça veut dire être un peu plus ferme, plus décidée, et à un moment, il faut que ça tourne, que ça accélère, que ça freine et que ça saute. [Entretien Marion, médaillée internationale en pentathlon moderne, 10 avril 2015]

Se pencher sur le cas du pentathlon moderne britannique permet aussi de décentrer le regard et de percevoir la nécessité d'analyser les contextes de production des rapports sociaux de sexe. En Grande Bretagne, les pentathlètes féminines représentent 66 % des athlètes inscrits dans un programme de haut niveau en 2013-2014 et, de 2000 (date de l'entrée du pentathlon féminin aux JO) à 2012, elles ont obtenu au moins une médaille à chaque édition des JO. Au contraire, aucun pentathlète masculin n'a obtenu de médaille olympique depuis 1912. Cela doit être ramené aux processus de recrutement des pentathlètes. Dans le monde anglo-saxon, les *Pony Clubs* proposent la pratique du *Pony Club Tetrathlon* (équitation, natation, course à pied, tir). Les pratiquants constituent un vivier fort de recrutement pour le pentathlon, puisque le *Tetrathlon* n'est pas un sport international et ne peut se pratiquer après 25 ans. Or, le *Pony Club* est une activité essentiellement féminine, et associée dans l'esprit collectif à des valeurs féminines. Ainsi, les pentathlètes féminines britanniques disposent pour la plupart d'un solide bagage équestre, et n'ont pas de difficulté à transiter vers le pentathlon de haut niveau. Leurs résultats contribuent à légitimer l'origine équestre de la carrière en pentathlon, au contraire des recrutements d'anciens nageurs masculins qui semblent moins opérants. La forme d'excellence sportive polyvalente est ici aussi genrée, mais cette fois plus à l'avantage des femmes.

## Conclusion

J'ai développé le processus qui m'a conduit à formuler l'idée que la polyvalence n'est pas une propriété inégalement partagée selon les sexes, et ainsi qu'il existe un genre de la polyvalence. Les femmes sont relativement exclues de la maîtrise des disciplines techniques risquées, pourtant essentielles, soit de façon institutionnelle et explicite, soit parce que les cultures corporelles mises en jeu dans le rapport au risque sont empreintes de valeurs et de qualités masculines. Pour autant, il faut se garder de réifier ces rapports sociaux, et les ramener à des contextes, des interactions et des agencements spécifiques, locaux et nationaux. Ce qui semble faire défaut aux pentathlètes françaises, c'est une acclimatation progressive sur le long terme avec la discipline équestre, nécessaire pour contrecarrer leur socialisation

primaire qui laisse moins de place à l'apprentissage des modes d'engagement corporel risqués (Penin, 2007, à la suite de Guillaumin, 1992), ce que le *Pony Club Tetrathlon* offre à leurs homologues britanniques.

La masculinité exprimée dans les sports à risque n'est pas forgée sur la force physique ou l'affrontement (Penin, 2006) et c'est aussi le cas dans les pratiques que j'observe. C'est un effet notamment du recrutement de ces pratiques dans des classes favorisées économiquement ou culturellement. Cela permet de rappeler l'heuristique d'une approche intersectionnelle des rapports sociaux. Dans mon cas, la polyvalence présente une différenciation sexuelle, mais aussi de classe. Les discours élitistes, mettant en exergue le mérite d'athlètes engagés dans une pratique plurielle et chronophage, sont courants et reflètent l'inscription sociale de leurs porteurs. Enfin, les rapports raciaux ne sont évidemment pas absents du travail de terrain et structurent notamment très fortement le milieu de l'athlétisme, sans qu'ils ne structurent particulièrement la construction de la polyvalence.

Le fait que ce genre de la polyvalence n'était pas un point de départ de mon objet de recherche a des conséquences sur la façon dont je présente mes résultats. La carrière a essentiellement été utilisée pour analyser des socialisations secondaires, sans nécessairement l'inscrire dans des rapports structurant l'espace social. Pourtant, la perspective interactionniste et l'approche en termes de rapports sociaux me paraissent compatibles, de façon plus poussée encore que ne le font Muriel Darmon (2008) et Lucie Forté (2008) par exemple, qui les présentent de façon juxtaposée dans leurs travaux sur l'anorexie et l'athlétisme de haut niveau. Je souhaite lier les deux approches en introduisant les rapports sociaux aux différentes étapes de la carrière, qui reste mon fil directeur. Sur les sept étapes que j'ai identifiées, les rapports sociaux de sexe sont structurants notamment dans la sixième étape, c'est-à-dire dans l'accès à une reconnaissance (in)complète du statut d'athlète polyvalent. Ce choix est cohérent avec l'idée que les rapports sociaux, loin d'être désincarnés, doivent être sans cesse ramenés à des contextes précis qu'ils participent à construire en même temps qu'ils sont construits par eux. Les possibilités institutionnelles de carrières dans les sports pluridisciplinaires créent des différenciations entre les sexes et les rapports entre les sexes modulent les carrières des uns et des autres.

### Bibliographie :

Howard S. Becker (1985), *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris : Métailié.

Sandra Bem (1993), *The Lenses of Gender: Transforming the Debate on Sexual Inequality*, New Haven : Yale University Press.

Muriel Darmon (2008), *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, Paris : La Découverte.

Lucie Forté (2008), *Devenir sportif de haut niveau : approche sociologique de la formation et de l'expression de l'excellence athlétique*, Thèse en STAPS de l'Université de Toulouse.

Colette Guillaumin (1992), *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de Nature*, Paris : côté-femmes.

Fanny Le Mancq (2007), « Des carrières semées d'obstacles : l'exemple des cavalier-e-s de haut niveau », *Sociétés contemporaines*, 2(66), p. 127-150.

George E. Marcus (1995), « Ethnography in/of the world system : the emergence of multi-sited ethnography », *Annual Review of Anthropology*, 24, p. 95-117.

Nicolas Penin (2004), « L'amour du risque ». Modes d'engagements féminins dans les pratiques sportives à risques. *Staps*, 4(66), p. 195-207.

Nicolas Penin (2006), « Le sexe du risque », *Ethnologie française*, 36(4), p. 651-658.

Nicolas Penin (2007), « « Sports à risque »: production, permanences et résistances à la domination masculine », *Nouvelles Questions Féministes*, 26(1), p. 90-105

Catherine Tourre-Malen (2003), « Les à-côtés de l'équitation. Rapport à l'animal et pratique sportive », *Etudes rurales*, (165-166), p. 133-146.